Master Arts du geste ' danse

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Arts du geste ' danse. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02040146

HAL Id: hceres-02040146

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040146

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master

Arts du geste - danse

de l'Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Le président de l'AERES "signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné" (Article 9, alinéa 3, du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université de Paris 8 – Vincennes Saint-Denis

Académie(s): /

Etablissement(s) co-habilité(s): /

Mention : Arts du geste – danse

Domaine : Arts, lettres et langue

Demande n° S3MA140007300

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex.

- Délocalisation(s): /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Présentation de la mention

Le master mention *Arts du geste – Danse* est issu de la transformation d'un parcours *Danse* du master *Musique* de Paris 8, sur la recommandation de l'AERES. Le master forme aux fondements d'une recherche qui croise l'esthétique, l'histoire et l'analyse des discours et pratiques de la danse. Une formation critique sur la danse se double d'enseignements permettant une insertion professionnelle dans les métiers de l'action culturelle (encadrement et gestion de projets, médiation, etc.) ou dans l'exercice des métiers d'enseignement artistique (pédagogue en danse, pratique chorégraphique en milieu scolaire ou en milieu thérapeutique, concours professionnels en danse, etc.). Le master ne forme pas des danseurs, mais des chercheurs ou des praticiens dotés de capacités d'analyse, d'aptitude à l'encadrement et à la gestion de projets, de compétences dans le domaine de l'enseignement ou de la formation en danse. Les objectifs de la formation sont de quatre ordres : approfondissement des connaissances, capacité à analyser sa propre pratique, articulation entre savoirs théoriques et savoir-faire et préparation à la recherche (doctorat).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master *Arts du geste – Danse* est une formation qualifiée de « recherche et professionnel à dominante recherche ». C'est une formation qui accueille massivement des étudiants-salariés et le projet pédagogique est structuré autour de cette contrainte, pour adapter la formation à des étudiants engagés dans le milieu professionnel visé et suivant, parfois, un double cursus. Un volume horaire d'enseignements plancher est réparti entre cours

magistraux et travaux pratiques (40/60) sans distinction de grade universitaire pour les enseignants. Si la formation *Danse* s'autonomise, la relation avec le master *Musique* n'a pas été rompue puisque certains cours sont mutualisés. L'adossement aux milieux socio-économiques se fait naturellement : la majorité des étudiants sont des professionnels de la danse ou en cours de professionnalisation ; les enseignants eux-mêmes exercent dans le milieu de la danse. Cependant l'acquisition des langues et la formation informatique ne font l'objet d'aucun enseignement spécifique. L'internationalisation du milieu de la danse, l'importance de l'outil informatique dans le domaine de la recherche, l'intégration de l'informatique dans certaines approches importantes de la discipline nécessitent sans doute que des enseignements en anglais et en informatique soient dispensés.

Le master *Arts du geste – Danse* est l'une des formations qui complètent l'offre de formation en arts de Paris 8 (arts plastique, arts de la scène, cinéma et audiovisuel, musique), permettant ainsi de couvrir largement le spectre artistique. La discipline *Danse* est un enseignement émergeant à l'université qui compte quatre formations à l'échelle nationale, ce qui explique les échanges d'enseignants et d'étudiants avec les trois autres formations universitaires. L'orientation recherche du master est attractive, sans équivalent sur l'Île-de-France et à l'échelle internationale. La recherche est adossée au laboratoire *Esthétique, musicologie, danse et création musicale* (EA 1572) et, au sein de celui-ci, à l'axe *Analyse des pratiques et discours en danse*. Les sujets de mémoire sont orientés selon les axes de ce laboratoire et les étudiants qui désirent poursuivre en doctorat peuvent assister, en auditeur libre, aux séminaires de recherche. Dans le contexte d'une spécialité recherche, les liens entre formation et recherche pourraient cependant être davantage détaillés, si ce n'est organisés. Si le master entretient des liens avec les institutions reconnues dans la discipline, des précisions sur la qualité de ces liens sont absentes : intervenants, lieux de stage, insertion professionnelle, coopération de recherche, etc. L'attractivité internationale de la formation tient à sa spécificité pour des étudiants qui ne disposent pas dans leurs établissements de formation équivalente, ou au contraire pour des étudiants issus d'établissements partenaires. Les freins à la mobilité sont justifiés par les contraintes professionnelles des étudiants : le master accueille plus d'étudiants étrangers qu'il n'offre d'intérêt à séjourner à l'étranger, compte tenu de la rareté de l'orientation recherche.

L'orientation recherche du master *Arts du geste – Danse* est attractive à l'échelle nationale et internationale. On constate une nette progression du nombre d'inscrits entre 2007 et 2012 : de 35 à 50 en M1, de 16 à 24 en M2. Le taux de réussite est correct en M1 (40 % en moyenne) ; une chute significative du taux de réussite en M2 est constatée entre 2007 et 2012 (de 75 % à 18 %). Le dossier annonce que 60 à 80 % des étudiants sont salariés et que nombre d'étudiants ont un double cursus (histoire culturelle, anthropologie, histoire de l'art, etc.). Il conviendrait de freiner la dérive possible vers une formation qui n'arriverait pas à diplômer ses étudiants (les étudiants peuvent consacrer quatre années à l'obtention du M2 du fait de leurs obligations professionnelles) et de trouver les moyens pour l'endiguer. Les informations sur le devenir des diplômés sont vagues et mériteraient d'être précisées (sauf sur le taux de poursuite en doctorat qui est satisfaisant et en progression : en 2010-2012 : 18,2 %).

Le master est piloté par le conseil de département (étant donné la taille du département, il n'y a pas de conseil de perfectionnement), qui comprend la responsable de la mention, l'équipe titulaire (6 personnes) et un artiste chargé de cours. La formation, présentée comme la plus dotée en France (deux professeurs d'université et quatre maîtres de conférences) – mais aucune information sur les intervenants professionnels -, semble souffrir d'un manque d'encadrement administratif. Les contrôles sont théoriquement continus dans tous les cours ; dans le contexte d'un étudiant salarié, un accord est passé avec l'enseignant. Comme la majorité des étudiants sont dans ce cas, il conviendrait de préciser le type d'accord – et ses termes - passé avec l'enseignant. L'évaluation des enseignements est remarquable : du bilan oral et écrit (anonyme) en fin de semestre avec étudiants et enseignants jusqu'à, éventuellement, la représentation de l'étudiant par l'Association des étudiants du département *Danse*. Le dossier clair et fluide gagnerait cependant à être approfondi sur certains items.

- Points forts :
  - L'orientation recherche de la formation.
  - L'originalité du master à l'échelle nationale et internationale (nette progression des inscrits).
  - Une pédagogie adaptée à un public en partie engagé dans une vie professionnelle.
  - L'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Points faibles :
  - Le temps nécessaire à l'obtention du diplôme en M2 est trop long.
  - Les partenariats académiques restent à développer.
  - L'enseignement des langues et de l'informatique est à développer.
  - Des informations absentes sur le devenir des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Si l'équipe pédagogique doit adapter le master aux contraintes professionnelles de étudiants, il faut qu'elle le fasse sur la plupart des caractères de la formation. Car le risque est grand que la formation se délite faute de participants.

Il conviendrait :

- D'imaginer les dynamiques qui permettent de réduire le nombre d'années consacrées à l'obtention du diplôme en M2.
- De travailler à l'adaptation à des étudiants-salariés de la formation à la recherche.
- De travailler sur les partenariats académiques et socio-économiques.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Observations de l'établissement

Université-Monde

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY

UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES SAINT-DENIS
La Présidence

UNIVERSITÉ PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master mention Arts du geste - Danse** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et n'a pas souhaité y apporter de réponse.

Pour ma part, je prends acte des recommandations qui concluent le travail des experts.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8